

Zones urbaines mixtes

- U - Zone urbaine à vocation mixte correspondant à l'hypercentre des principales villes
- UA - Zone urbaine à vocation mixte de forte densité
- UB - Zone urbaine à vocation mixte identifiant les centres anciens
- UC - Zone urbaine à vocation mixte identifiant les extensions récentes
- UD - Zone urbaine à vocation mixte correspondant aux hameaux
- UR - Zone de renouvellement urbain

- UE - Zone urbaine à vocation économique
- UEIr - Zone de renouvellement urbain à vocation industrielle
- UEI - Zone urbaine à vocation économique spécifique aux activités de carrières
- UEIr - Zone de renouvellement urbain à vocation économique
- UEVr - Secteur de la Zone d'Activité Economique de la Verte Rue
- UG - Zone urbaine correspondant aux secteurs des gares
- UH - Zone urbaine à vocation d'équipement de santé
- UJ - Zone urbaine à vocation de jardins familiaux
- UL - Zone urbaine à vocation d'équipements de loisirs
- UV - Zone urbaine à vocation d'aire d'accueil des gens du voyage

- 1AU - Extension à vocation habitat
- 1AUp - Extension à vocation habitat ayant une sensibilité paysagère
- 2AU - Zone d'extension à long terme

-  1AUEx - Extension à vocation économique des entreprises existantes
-  1AUE - Extension à vocation économique

 A - Zone destinée à l'activité agricole

services publics type cimetière

l'évolution des exploitations agricoles est possible

Ag - Secteur agricole où les activités sont autorisées sous conditions spécifiques

■ A2 - Secteur agricole destiné à la production d'énergie renouvelable

Ap - Secteur agricole présentant un enjeu paysager où des exploitations agricoles est possible

 Ap1 - Secteur agricole présentant un enjeu paysager où la création et la

Apf - Secteur agricole présentant un enjeu de frange où l'évolution des

## Zones naturelles

■ N carrière - Secteur correspondant au périmètre d'exploitation des carrières

jardins

■ No - Secteur naturel où les activités sont autorisées sous conditions spécifiques

■ NL : Secteur naturel à vocation touristique et de loisirs

NpH - Secteur naturel correspondant au conservatoire national de phytosociologie

aux services publics ou d'intérêt collectif - notamment les stations d'épurations

 Emplacement réservé

 Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement

■ Batiment susceptible de changer de destination

■ linéaire commercial à préserver

---

☐ Parcelle

 Cimetière

Cœur de Flandre aggro

Commune de : BERTHEN

## Planche A : ZONAGE

PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2



## PLANCHE A

**Echelle : 1 / 5 000ème**